



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9720^e séance

Mardi 10 septembre 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Žbogar	(Slovénie)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Fernandes
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Sowa
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Lituanie, de la Pologne, de la Suède et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence par intérim, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de leur présenter un exposé sur l'évolution de la situation humanitaire en Ukraine.

Malheureusement, deux ans et demi après le début de l'escalade de la guerre en Ukraine, la situation ne fait que s'aggraver. Le bilan humain s'alourdit. Les souffrances humaines atteignent des niveaux intolérables. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fait état d'un bilan de plus de 11 700 civils tués et plus de 24 600 civils blessés depuis le 24 février 2022. À l'échelle du pays, 10 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer. Depuis le 26 août, des attaques à grande échelle et des frappes incessantes de missiles et de drones se poursuivent dans toute l'Ukraine, faisant de nouveaux morts et blessés parmi les civils, dont des enfants. D'autres infrastructures critiques ont été endommagées. Selon les autorités locales de la région de Donetsk, près de la moitié des habitants d'une ville située sur la ligne de front ont été évacués au cours des deux dernières semaines. Plusieurs hôpitaux de la région ont également dû être relocalisés, ce qui a entraîné une pénurie de services de santé, alors que les besoins des personnes restées sur place ne cessent de croître.

Si les civils dans les zones situées à proximité de la ligne de front dans la région de Donetsk et certaines parties de la région de Kharkiv sont parmi les plus touchés, les attaques menées ailleurs, à Dnipro, Kyïv, Lviv, Poltava et dans d'autres villes, ont également fait de nombreuses victimes civiles et endommagé des infrastructures critiques. Les frappes systématiques et à grande échelle contre les infrastructures énergétiques en Ukraine continuent de réduire considérablement la production d'électricité, entraînant des coupures de courant quotidiennes pour des millions de personnes dans tout le pays. Les pannes durent souvent plusieurs heures et limitent l'accès à l'eau, aux services d'assainissement, au chauffage, aux réseaux mobiles, à Internet et aux transports publics. Elles entravent le fonctionnement des hôpitaux et des établissements de santé. Elles contribuent à perturber plus encore l'éducation des enfants. La rentrée scolaire a été marquée par des attaques constantes et des dégâts dans les écoles. Elles mettent en péril les groupes vulnérables et marginalisés, en particulier les personnes âgées et celles à mobilité réduite. Le bilan s'alourdira au cours de l'hiver, à mesure que les besoins énergétiques augmentent.

Il ne faut pas non plus sous-estimer les effets psychologiques à long terme de ces hostilités incessantes. Dans toute l'Ukraine, les civils passent des heures dans des abris antiaériens, au son des sirènes d'alerte aérienne, en attendant que les missiles arrêtent de tomber. Les habitants des régions situées le long de la ligne de front passent souvent des journées entières à s'abriter des combats. Des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens sont confrontés quotidiennement à la mort, à la destruction et à la peur d'être attaqués. Nous ne devons pas non plus oublier les effets disproportionnés de la guerre sur les femmes et les enfants, qui continuent d'être confrontés à des obstacles supplémentaires pour accéder aux services de base, et à des risques accrus pour leur sécurité, y compris en raison de la violence fondée sur le genre.

Nous sommes vivement préoccupés par la récente extension des combats à de nouvelles zones des deux côtés de la frontière entre l'Ukraine et la Russie. Depuis l'opération militaire menée par l'Ukraine dans la région de Kursk, en Fédération de Russie, le 6 août, au moins 130 000 civils ont été évacués, selon les autorités locales russes. Les médias font état de victimes civiles et de dommages causés aux infrastructures civiles.

Je dois rappeler à toutes les parties l'obligation de veiller constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil, comme l'exige le droit international humanitaire.

L'intensification des activités militaires et le déplacement des lignes de front rendent les opérations humanitaires extrêmement dangereuses et exposent les travailleurs humanitaires à de graves dangers. Néanmoins, les organisations humanitaires continuent de venir en aide à des centaines de milliers de personnes dans le besoin. Au cours des sept premiers mois de 2024, quelque 6,2 millions de personnes ont reçu une aide humanitaire en Ukraine. Les travailleurs humanitaires apportent une aide à des milliers de personnes dans les communautés qui se trouvent en première ligne, fournissent des secours d'urgence et un appui à la réinstallation pour les personnes évacuées, et améliorent les conditions de vie des personnes déplacées dans les sites collectifs. À l'approche de l'hiver, les préparatifs de notre plan d'intervention hivernal battent leur plein. À cet égard, je tiens à rendre hommage au courage de tous les travailleurs humanitaires en Ukraine, en particulier les bénévoles locaux, les organisations de la société civile et d'autres groupes qui risquent leur vie pour apporter cette aide et qui maintiennent l'humanité en vie au milieu de la mort et de la destruction.

Nous restons profondément préoccupés par le sort des 1,5 million de personnes auxquelles nous n'avons pas accès de façon adéquate dans les régions de l'Ukraine occupées par la Fédération de Russie – dans certaines parties de Donetsk, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhia. Comme tous les habitants des zones ukrainiennes situées à proximité de la ligne de front, ces personnes ont sans aucun doute un besoin urgent de soins de santé, de médicaments, de nourriture et d'eau potable. Ces besoins vont s'accroître à l'approche de l'hiver. Nous appelons de nouveau à un acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à tous les civils dans le besoin, conformément au droit international humanitaire.

Nous sommes reconnaissants aux donateurs qui ont fourni près de 1,4 milliard de dollars pour financer le plan de réponse humanitaire en Ukraine depuis le début de l'année. Cependant, alors que trois quarts de l'année se sont déjà écoulés, nous n'avons même pas reçu la moitié du financement requis pour les besoins humanitaires et le plan de réponse humanitaire. Pour que nous puissions continuer de mener ces opérations dans un environnement de plus en plus complexe et dangereux, il est urgent que les donateurs garantissent rapidement un financement accru et souple de la réponse humanitaire. C'est encore plus urgent à l'approche d'un nouvel hiver. Cette guerre n'a que trop duré. Elle a causé d'immenses souffrances et elle a fait que plus de 14,6 millions de personnes, soit 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'une

assistance humanitaire. Avec l'escalade, les conséquences de la guerre ne feront que s'aggraver. Protéger les civils et mettre fin à la guerre est une question de volonté. Alors que les chefs d'État et de gouvernement se préparent à participer à la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, qui s'ouvre aujourd'hui, j'appelle une fois de plus les membres du Conseil – en fait, tous les États Membres – à saisir toutes les occasions qui s'offrent à eux pour prendre des décisions qui permettront d'épargner les civils et de mettre enfin un terme à cette guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Msuya pour son exposé.

Le Conseil s'est réuni à plus de 20 reprises sur la situation humanitaire en Ukraine depuis l'agression illégale de la Russie, le 24 février 2022. C'est la septième fois cette année. La Russie doit enfin respecter le droit international et les principes humanitaires de distinction et de proportionnalité. Elle doit cesser ses frappes contre les civils et les infrastructures civiles. En dépit de cela, elle continue de cibler méthodiquement des objectifs civils. Chaque jour, elle frappe écoles, hôpitaux, crèches, jardins d'enfants, centres commerciaux, transports en communs et bâtiments résidentiels. Personne n'oublie les massacres de la gare de Kramatorsk, de l'immeuble de Vinnytsia, de l'imprimerie de Kharkiv, de l'hôpital pour enfants Okhmatdyt à Kyïv et du centre commercial de Kostiantynivka. La Russie s'efforce de saper le moral du peuple ukrainien. Des salves massives ont visé l'ensemble du territoire ukrainien les 26 et 27 août, puis de nouveau en septembre, visant des infrastructures énergétiques. Plus de la moitié des capacités de production énergétiques sont aujourd'hui détruites ou endommagées, exposant les civils à un troisième hiver dans le froid.

La France condamne l'exportation par l'Iran et l'acquisition par la Russie de missiles balistiques. Il s'agit d'une nouvelle escalade du soutien militaire de l'Iran et d'une violation flagrante de la résolution 2231 (2015). Des missiles iraniens atteindront le sol européen et accentueront les souffrances du peuple ukrainien. Les frappes russes en profondeur, loin des lignes de front, ne visent pas des objectifs militaires directs, mais des infrastructures civiles. Elles peuvent être constitutives de crimes contre l'humanité. C'est à ce titre que la Cour pénale internationale a émis le 5 mars 2024 deux mandats d'arrêt contre

Sergei Ivanovich Kobylash, lieutenant-général de l'armée de l'air russe, et Viktor Nikolayevich Sokolov, vice-amiral et commandant de la flotte russe de la mer Noire.

Le sort des 1,5 million d'Ukrainiens dans les territoires occupés est tragique. La Russie doit permettre l'accès des organisations humanitaires à cette population. Depuis le premier jour, la France soutient l'Ukraine et les pays voisins face aux conséquences humanitaires du conflit. Elle a mobilisé près de 400 millions d'euros afin de répondre aux besoins d'urgence et de réhabiliter les infrastructures essentielles. La Russie est coupable de multiples violations des droits de l'homme dans les territoires occupés et de violations du droit international humanitaire à l'encontre des prisonniers de guerre ukrainiens. Elle est une nouvelle fois dénoncée dans le dernier rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2024/384). Elle se rend responsable de meurtres, de mutilations et d'attaques contre les écoles et les hôpitaux. Le Président Poutine fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour des crimes présumés de déportation et de transfert illégal d'enfants. Je rappelle que tous les États parties au Statut de Rome ont l'obligation d'exécuter ce mandat d'arrêt.

Voilà plus de 900 jours que nous dénonçons l'ampleur et la gravité des crimes commis par la Russie en Ukraine. Elle devra en rendre compte. Il est plus que temps qu'elle cesse de trahir les obligations qui sont les siennes et mette fin à sa guerre d'agression.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Joyce Msuya, de son exposé.

Depuis que le Conseil s'est réuni pour la dernière fois pour écouter un exposé sur la situation humanitaire en Ukraine, nous avons assisté à des évolutions inquiétantes sur le terrain, qui ont exacerbé les tensions et qui continuent d'avoir de lourdes conséquences sur la population civile. Les informations détaillées communiquées aujourd'hui par M^{me} Msuya concernant le nombre de victimes civiles en Ukraine, ainsi que les dommages causés aux infrastructures critiques par les récentes attaques de missiles et de drones, sont particulièrement préoccupantes. Les retombées négatives sur la population civile sont tout aussi inquiétantes. Des dizaines de personnes ont été tuées et blessées, et des centaines de milliers de personnes ont dû être évacuées en raison de l'extension de la zone de conflit, tant en Ukraine qu'en Russie. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont inacceptables, quel que soit le lieu où elles se produisent. L'Équateur réaffirme qu'il est impératif

de protéger la vie des civils et de sauvegarder les infrastructures civiles, conformément aux principes et aux exigences du droit international humanitaire, en particulier l'obligation qu'ont les parties à un conflit de respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. De même, les parties doivent faire preuve de la plus grande responsabilité et s'abstenir de mener toute action susceptible de compromettre la sécurité des centrales nucléaires en Ukraine et en Russie, pour éviter une catastrophe humanitaire et environnementale d'une gravité incommensurable.

D'autre part, je salue une fois de plus les efforts déployés par l'ONU et ses partenaires humanitaires, qui continuent de fournir une assistance vitale aux personnes touchées, malgré les risques auxquels ils sont exposés. Les parties doivent protéger les travailleurs humanitaires et garantir un accès humanitaire sans entrave aux zones les plus touchées, conformément à la résolution 2730 (2024).

Comme l'a souligné à juste titre le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča dans cette salle il y a quelques jours (voir S/PV.9714), après 10 ans de conflit dans l'est de l'Ukraine et l'occupation de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol, et deux ans et demi après le début de l'agression, la population ukrainienne continue de souffrir. C'est pourquoi nous ne devons pas permettre que cette guerre se normalise. Même si les informations relatives aux horreurs de ce conflit se font plus fréquentes, nous ne devons pas oublier que derrière chaque chiffre, il y a des vies humaines fauchées, des familles déchirées et des communautés entières déracinées.

L'Équateur apporte sa contribution et exhorte le Conseil à œuvrer en faveur de la désescalade et de la cessation des hostilités. Nous appelons de nouveau à mettre fin à la violence, à garantir la protection des civils et à renouer avec le dialogue et la diplomatie afin de rétablir la paix, sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Ukraine, et conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Msuya, de son exposé.

La poursuite des combats en Ukraine a entraîné une dégradation de la situation humanitaire et un risque croissant de débordements. Ce conflit prolongé a causé d'immenses souffrances aux civils dans les deux camps et a provoqué une grave crise humanitaire. La poursuite de la guerre ne fera que causer davantage de dommages et de

destructions et déstabiliser davantage la situation régionale et internationale. Il est dans l'intérêt de toutes les parties de parvenir à un cessez-le-feu le plus rapidement possible et de rechercher une solution politique. Il est impératif que toutes les parties respectent les trois principes qui consistent à s'abstenir d'étendre le champ de bataille, d'intensifier les combats ou de poser des actes de provocation, afin de désamorcer la situation le plus rapidement possible. La Chine appelle une nouvelle fois les parties au conflit à rester calmes et à faire preuve de retenue, à respecter effectivement le droit international, en particulier le droit international humanitaire, à éviter de prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles, et à s'abstenir d'attaquer des centrales nucléaires et d'autres installations nucléaires pacifiques. Nous exhortons les parties au conflit à faire preuve de volonté politique, à faire des compromis et à entamer des pourparlers de paix dans les plus brefs délais. Nous appelons la communauté internationale à maintenir une position juste et impartiale et à créer les conditions propices à la reprise du dialogue direct et des négociations entre les deux parties.

La position de la Chine sur la question de l'Ukraine est très claire et cohérente, à savoir la promotion des pourparlers de paix et d'un règlement politique. Nous avons toujours soutenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être défendus, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises en compte et que tous les efforts visant à un règlement pacifique doivent être appuyés. Plus la situation est complexe, plus nous devons nous accrocher à l'espoir de paix. La communauté internationale doit adopter une position juste et impartiale et envoyer des messages positifs et constructifs en appelant à un cessez-le-feu et à la reprise des pourparlers de paix dans les plus brefs délais. La Chine et le Brésil ont publié conjointement un consensus en six points sur le règlement politique de la crise ukrainienne, qui répond aux attentes communes de la grande majorité des pays. D'autres pays en développement œuvrent également en faveur de la paix et du dialogue, et ont avancé un certain nombre de propositions et d'idées intéressantes. La Chine est prête à maintenir des contacts étroits avec les pays du Sud et les pays concernés afin de jouer un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique de la crise.

M. Koudri (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya de son exposé instructif.

Avant toute chose, je tiens à réaffirmer la vive préoccupation de l'Algérie face à la détérioration constante de la situation humanitaire résultant du conflit en Ukraine. Malgré les nombreux appels de la communauté internationale à désamorcer les tensions et à privilégier le dialogue et la diplomatie, le conflit est toujours alimenté par la confrontation et l'action militaire, et nous déplorons les pertes en vies humaines qui en résultent parmi les civils de part et d'autre de la frontière. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées ne cesse d'augmenter à mesure que les civils continuent de fuir les zones de conflit et tentent de trouver un abri sûr pour leur famille. Dans le même temps, les opérations militaires continuent de prendre pour cible des infrastructures civiles critiques. L'hiver qui approche va encore compliquer la situation humanitaire et prolonger les souffrances de millions de personnes, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Dans ce contexte, l'Algérie insiste sur la nécessité de respecter et de faire respecter les règles du droit international, notamment le droit international humanitaire. Nous appelons de nouveau les parties à mettre fin à toutes les hostilités, à inverser la tendance à l'effusion de sang et aux destructions, et à promouvoir la diplomatie et le règlement pacifique des différends. Il est primordial que les deux parties et la communauté internationale unissent leurs efforts pour jeter les bases d'un dialogue et de négociations inclusifs et constructifs. Ni la confrontation ni la polarisation n'ont permis ou ne permettront de parvenir à un règlement pacifique au conflit. Seul un véritable dialogue entre les parties peut conduire à une solution politique pacifique, fondée sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Msuya, de son exposé d'aujourd'hui.

Plus de deux ans et demi après l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, c'est le peuple ukrainien qui continue de subir les terribles conséquences de l'agression russe. Près de 14 millions d'Ukrainiens ont besoin d'une aide humanitaire. Plutôt que de mettre fin à ces souffrances, la Russie a choisi de multiplier les attaques contre les écoles et les hôpitaux au cours des derniers mois. Le Conseil de sécurité s'est réuni en juillet pour discuter des dégâts particulièrement choquants causés par un tir de missile russe sur l'hôpital pour enfants Okhmatdyt (voir S/PV.9682), et la situation n'a fait qu'empirer depuis. L'ONU signale que les attaques russes ont fait 184 victimes

civiles au cours du mois écoulé dans des villes et agglomérations à travers le pays. La Russie continue de prendre pour cible des installations énergétiques clés dans tout le pays, ayant lancé plus de 100 attaques depuis le mois de mars qui ont provoqué des coupures d'électricité prolongées touchant des millions de personnes. Je tiens à préciser que les attaques directes contre des infrastructures civiles constituent un crime de guerre. Elles doivent cesser.

Les bombardements constants et les actes d'agression russes le long de la ligne de front et sur le territoire ukrainien compliquent également l'action humanitaire. Comme l'a signalé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, l'Ukraine est désormais l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. L'année dernière, plus de 225 attaques ont eu des répercussions directes sur les opérations humanitaires, soit une moyenne de quatre par semaine. En outre, compte tenu du refus systématique de l'accès humanitaire, nous ne pouvons pas vérifier l'ampleur des violations et des atteintes commises contre les civils ukrainiens. Le Royaume-Uni appelle la Russie à s'acquitter de toutes les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire, à prendre toutes les précautions possibles pour protéger les civils et à cesser de prendre pour cible les infrastructures qui répondent aux besoins de première nécessité de la population ukrainienne. Tant que la Russie poursuivra son agression, l'Ukraine aura le droit de se défendre, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. En se défendant, l'Ukraine nous défend tous. Les Ukrainiens risquent leur vie, jour après jour, pour défendre les valeurs qui sont au cœur même de cette institution – l'Organisation des Nations Unies – et le droit de tous nos pays à la souveraineté et à l'intégrité territoriale.

Le Royaume-Uni maintient son appui ferme en faveur de l'Ukraine. À ce jour, nous avons engagé des dépenses d'un montant de 12,7 milliards de livres sterling à titre d'aide, y compris des moyens létaux indispensables, une assistance humanitaire cruciale et un financement pour l'approvisionnement en énergie. Nous continuerons d'appuyer l'Ukraine face à cette effroyable agression et nous appelons une fois de plus la Russie à mettre fin à cette guerre brutale, à se retirer du territoire ukrainien et à respecter les engagements qu'elle a pris en vertu de la Charte.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Msuya, de son exposé et je remercie

l'Équateur et la France d'avoir appelé l'attention du Conseil de sécurité sur les effets humanitaires de la récente attaque de missiles et de drones menée par la Russie contre l'Ukraine.

L'attaque aérienne menée actuellement par la Russie contre l'Ukraine, qui a commencé le 24 août, jour de la fête de l'indépendance de l'Ukraine, et qui est la plus importante depuis que la Russie a lancé son invasion, a tué ou blessé des centaines de civils et a considérablement dégradé la vie des civils. Elle a exacerbé la crise humanitaire en Ukraine. Deux frappes balistiques sur une école militaire et un hôpital à Poltava auront suffi pour tuer au moins 51 personnes et en blesser des centaines d'autres. À ce jour, la Russie a ainsi détruit 215 établissements de santé et en a endommagé 1 646 autres. Rappelons-nous les frappes aériennes russes qui ont détruit l'hôpital pour enfants Okhmatdyt en juillet, endommagé une maternité à Dnipro en décembre 2023 et touché une maternité et un hôpital pour enfants à Mariupol en mars 2022. Et la liste ne cesse de s'allonger. La Russie continue également d'attaquer le réseau électrique et les infrastructures de production d'électricité et de gaz naturel, en conséquence de quoi l'Ukraine connaîtra cet hiver un déficit d'électricité qui plongera ses citoyens dans l'obscurité et le froid. Par ailleurs, les dégâts subis par les infrastructures limitent considérablement l'accès aux services de base tels que l'eau propre.

Alors que la crise humanitaire s'aggrave, nous invitons les autres États Membres à contribuer à la défense de la Charte des Nations Unies en demandant des comptes à la Russie, en n'encourageant pas un processus de paix que l'Ukraine n'appuie pas ou qui récompense la Russie d'avoir violé la Charte, et en refusant à la Russie le soutien matériel dont elle a besoin pour mener sa guerre. Nous demandons aux États Membres de fournir à l'Ukraine les moyens de défendre sa population et de remettre en état ses infrastructures. Les États-Unis ont fourni plus de 2,6 milliards de dollars d'aide humanitaire, notamment s'agissant de l'alimentation, de la santé, des abris, des moyens de subsistance, de la protection et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Nous encourageons les autres donateurs à appuyer l'action humanitaire par l'intermédiaire du Fonds humanitaire pour l'Ukraine ou d'autres partenaires. Les besoins humanitaires sont tout aussi critiques aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au début de l'invasion à grande échelle.

Nous restons tout aussi attachés à la sécurité énergétique de l'Ukraine. À la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui a eu lieu les 11 et 12 juin derniers, les

partenaires du Groupe G7+ ont annoncé collectivement une nouvelle aide énergétique de plus d'un milliard de dollars. Nous rétablissons autant de capacités de production d'électricité que possible et déployons en urgence des solutions d'alimentation de secours pour que la population ukrainienne reste au chaud cet hiver. Avec nos partenaires italiens, nous organiserons, dans le courant du mois, une réunion ministérielle du Groupe G7+ sur l'énergie ukrainienne afin de coordonner et de dynamiser davantage ces efforts.

Depuis un certain temps, les États-Unis avertissent l'Iran, en public et en privé, qu'un transfert de missiles balistiques à la Russie constituerait une escalade saisissante. La Russie a maintenant reçu ces missiles et les utilisera probablement dans les semaines à venir en Ukraine. En conséquence, les États-Unis annonceront des sanctions contre l'Iran dans le courant de la journée. Nous consulterons également nos partenaires sur les mesures supplémentaires qui pourraient être nécessaires pour répondre à cette dangereuse escalade. À l'Iran et à la République populaire démocratique de Corée, nous adressons un message simple : le monde les regarde. Leurs transferts d'armes vers la Russie, en particulier de missiles et de drones, permettent à ce pays de mener son agression en Ukraine, de tuer des civils et de dégrader très largement la vie des civils. Cela les rend complices et les place du mauvais côté de l'histoire. Et comme je l'ai déjà dit, la Chine ne peut pas jouer sur les deux tableaux. La Chine ne peut pas être pour la paix et la protection de la Charte tout en permettant à la Russie de mener sa guerre par l'intermédiaire d'importations à double usage ou en appuyant un processus de paix qui récompense la Russie d'avoir envahi un autre État Membre. Nous invitons la Chine à s'associer à nous pour demander des comptes à la Russie pour les atrocités qu'elle a commises en Ukraine et pour le lancement de cette guerre injustifiée, barbare et qui n'avait pas lieu d'être. La justice pour les victimes de l'agression russe est une condition préalable à une paix durable.

Pour faire respecter les principes énoncés dans la Charte, nous devons presser la Russie de mettre fin à sa guerre de conquête non provoquée et gratuite, ainsi qu'à la crise humanitaire qu'elle a provoquée. La Russie doit immédiatement cesser son agression et se retirer complètement de tout le territoire situé à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Msuya, de son

exposé riche en informations, qui tombe à point nommé. Je salue également la participation des représentants de l'Ukraine, de la Lituanie, de l'Union européenne et de la Pologne, ainsi que de la représentante de la Suède, à la présente séance.

Nous sommes une fois de plus dans cette salle pour parler de la guerre illégale et injustifiable menée par la Russie contre l'Ukraine et son peuple. Toutefois, la séance d'aujourd'hui est marquée par un sentiment d'urgence renouvelé, compte tenu de l'escalade des attaques à grande échelle de ces deux dernières semaines, qui ont visé des infrastructures civiles dans toute l'Ukraine, fait des centaines de victimes civiles, mis en péril la sûreté et la sécurité nucléaires et révélé une fois de plus le véritable visage de l'agression russe. Dans ce contexte très inquiétant, je voudrais me concentrer sur les points suivants.

Premièrement, la République de Corée condamne avec la plus grande fermeté les attaques de missiles et de drones, illégales et à grande échelle, menées par la Russie contre de nombreuses villes ukrainiennes, notamment contre des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des écoles, des centres commerciaux, des hôtels, des institutions religieuses et même un orphelinat. Je pense notamment à l'attaque honteuse du 3 septembre contre un hôpital de Poltava, ainsi qu'à l'attaque du 4 septembre contre Lviv, la ville la plus occidentale de l'Ukraine, située loin de la ligne de front et longtemps considérée comme un lieu sûr pour les civils et les travailleurs humanitaires. Cela montre bien qu'il n'y a aucun endroit sûr en Ukraine. Je saisis cette occasion pour présenter nos condoléances les plus sincères aux proches des victimes.

Deuxièmement, je voudrais réaffirmer que les attaques injustifiées et aveugles que la Russie continue de commettre contre les civils et les biens de caractère civil dans toute l'Ukraine, notamment contre les infrastructures énergétiques, constituent des violations flagrantes du droit international, y compris du droit international humanitaire. Ma délégation est profondément consternée par les récentes informations diffusées par les médias, qui présentent des preuves de l'exécution sommaire de prisonniers de guerre ukrainiens par les forces russes. La communauté internationale doit se montrer résolue à faire en sorte que les responsables de ces actes odieux en répondent pleinement. Nous sommes également préoccupés par l'inquiétante menace humanitaire que représentent les pannes d'électricité prolongées en hiver, alors que les jours raccourcissent et que les températures continuent de baisser.

Troisièmement, les transactions d'armes de la Russie avec la République populaire démocratique de Corée ne sont pas seulement illégales, puisqu'elles vont à l'encontre de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, mais elles sont également meurtrières. Depuis septembre de l'année dernière, la République populaire démocratique de Corée a envoyé plus de 13 000 conteneurs de munitions à la Russie, et au moins des dizaines de missiles balistiques nord-coréens ont été tirés jusqu'à présent. La fréquence et l'intensité des attaques commises par la Russie à l'aide de missiles balistiques nord-coréens augmentent, de même que le nombre de zones qu'elles prennent pour cible. Pas moins de 10 résolutions du Conseil de sécurité ont imposé des sanctions à la République populaire démocratique de Corée au titre du Chapitre VII de la Charte depuis le premier essai nucléaire réalisé par ce pays en 2006, toutes adoptées à l'unanimité dans cette salle. Toutefois, il est inquiétant de constater que le régime de sanctions est gravement compromis alors que la Russie viole de manière flagrante ces résolutions dans le cadre de sa guerre d'agression illégale en Ukraine. Nous exhortons la Russie à cesser sa coopération militaire illégale avec la République populaire démocratique de Corée et à s'acquitter de son devoir de membre permanent du Conseil de sécurité en mettant fin à la guerre.

Pour terminer, je voudrais dire que la République de Corée continuera de soutenir le peuple ukrainien et de lui fournir une assistance vitale dans les domaines de la sécurité, de l'aide humanitaire et de la reconstruction, jusqu'à ce qu'il parvienne à une paix juste et durable sur ses terres.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Msuya, de son exposé.

Depuis la dernière fois que le Conseil de sécurité s'est réuni pour discuter de la situation en Ukraine (voir S/PV.9714), la situation sur le terrain a continué de se détériorer. Ces derniers jours, nous avons constaté une intensification des attaques de missiles et de drones russes dans plusieurs villes ukrainiennes. Il s'agit notamment d'une attaque de drones à grande échelle sur Kyïv qui a fait 50 morts et plus de 300 blessés. Ces attaques continuent d'alourdir les pertes en vies humaines et d'exacerber les souffrances que la population ukrainienne est forcée d'endurer depuis que la Fédération de Russie a lancé son agression sur l'Ukraine il y a deux ans et demi, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies.

Malte condamne une fois de plus ces attaques contre les civils et les infrastructures civiles. Nous

réaffirmons notre position inébranlable selon laquelle les civils doivent être protégés et que le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties à tout moment.

Pendant ce temps, la situation humanitaire dans le pays ne cesse de se dégrader. Cela est extrêmement inquiétant. Malte exprime sa profonde gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à tous les acteurs humanitaires qui travaillent actuellement sur le terrain. Nous demandons à la Fédération de Russie de faciliter la distribution de l'aide et l'accès à tous les travailleurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

Comme toujours, les enfants paient également un très lourd tribut. Trop d'enfants ukrainiens ont été tués. Ceux qui ont survécu subissent les conséquences de la guerre. Ils sont confrontés à la perte de leurs parents et de membres de leur famille, à des blessures permanentes, à des déplacements, à des traumatismes à long terme et à l'exploitation. D'autres ont été déportés ou transférés de force, des actes qui peuvent être constitutifs de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Nous continuerons à soutenir l'Ukraine et son droit de se défendre conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies tant que cette guerre d'agression injustifiée se poursuivra. À cette fin, nous réaffirmons notre plein appui au mandat de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Nous demandons une nouvelle fois la Fédération de Russie de cesser ses attaques contre l'Ukraine et de mettre fin à sa guerre d'agression. Nous réaffirmons notre appui indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. La Charte des Nations Unies est claire à cet égard et il est de notre devoir collectif de la préserver. Nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant de commencer, je voudrais redire mon désaccord avec votre décision, Monsieur le Président, d'autoriser trois États membres de l'Union européenne à participer à la séance d'aujourd'hui au titre de l'article 37. Nous l'avons dit à maintes reprises, une déclaration de l'Union européenne sur la position générale de ses États membres sur cette question lors d'une séance du Conseil

de sécurité sur l'Ukraine serait suffisante. C'est d'autant plus décevant que vous-même, Monsieur le Président, au début de votre présidence, vous êtes engagé à rationaliser la question de la participation aux séances du Conseil de sécurité au titre de l'article 37. Nous y voyons un exemple de deux poids, deux mesures et d'incohérence.

Nous venons d'entendre une nouvelle série de lamentations de la part de nos collègues occidentaux hypocrites sur les récentes frappes des forces armées russes visant des infrastructures liées aux capacités militaires du régime de Kiev. C'est vrai, ces attaques se sont avérées impressionnantes et efficaces. Parmi les cibles touchées figuraient un institut militaire à Poltava, qui forme des spécialistes des systèmes de détection et télémétrie par radioélectricité et de guerre électronique, ainsi qu'un hôtel à Krivoï Rog où résidaient des officiers des services de renseignement ukrainiens. Parmi les autres cibles touchées figurent d'importantes infrastructures énergétiques et aéroportuaires de l'Ukraine, des dépôts de carburant, des arsenaux d'avions, d'armes et de munitions d'artillerie occidentaux, des installations de fabrication de drones aériens, des sites de stockage d'appareils de surface sans équipage et des lieux d'hébergement d'unités nationalistes et de mercenaires étrangers.

Ces frappes ont ceci de caractéristique qu'elles ont éliminé un nombre important d'instructeurs, de spécialistes et de mercenaires étrangers. Par conséquent, les personnes qui suivent cette question peuvent s'attendre à un grand nombre d'avis de décès annonçant la disparition soudaine d'officiers militaires de haut rang des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de la Pologne et de la Suède. Nous avons prévenu dès le début que ceux qui aideraient la clique de Zelenskyy à maintenir son potentiel militaire ou qui combattraient dans ses rangs seraient pour nous des cibles légitimes. Le fait que de plus en plus de citoyens d'États occidentaux meurent en Ukraine confirme que l'Occident est impliqué jusqu'au cou dans le conflit ukrainien et qu'il déploie désormais des efforts incroyables pour garantir la survie du régime de Zelenskyy pendant encore un certain temps. Parmi ces efforts, il y a bien sûr les livraisons continues d'armes occidentales à la junte de Kiev, dont nous discuterons en détail au cours d'une séance séparée que nous avons demandée pour le 13 septembre.

Malheureusement, ces derniers jours n'ont pas été exempts de tragédies, une « marque de fabrique » du système de défense aérienne ukrainien qui connaît des difficultés. Par exemple, le 30 août, à Kharkov, sept personnes, dont un enfant, ont été tragiquement tuées

et 77 autres, dont 18 enfants, ont été blessées à la suite d'une erreur dans le fonctionnement du système de défense aérienne ukrainien. L'un des missiles lancés par ce système aurait dû s'autodétruire après avoir manqué sa cible, mais cela n'a pas été le cas. Il y a eu d'autres faits similaires. Leur cause est la même et nous l'avons soulignée à maintes reprises : les systèmes de défense aérienne ukrainiens sont déployés dans les zones résidentielles des villes ukrainiennes, en violation flagrante des principes du droit international humanitaire, que nos collègues occidentaux nous exhortent si activement à respecter dans d'autres cas. Il serait peut-être utile qu'ils sachent que les forces armées ukrainiennes ne se contentent pas de placer ouvertement des positions de tir dans des écoles, des jardins d'enfants et des hôpitaux, mais qu'elles utilisent également des ambulances et des bus scolaires pour transporter le personnel militaire. Deux bus de ce type portant l'inscription « Enfants » ont été impliqués dans des accidents en Ukraine ces derniers jours, et le fait que des militaires se trouvaient à bord de ces véhicules a été documenté sur les réseaux sociaux par des utilisateurs ukrainiens indignés.

Les frappes que nous avons menées ces derniers jours ont en effet été très douloureuses pour le régime de Kiev. Elles ont déclenché l'hystérie de nos collègues occidentaux. La question que je pose à mes collègues occidentaux est la suivante : à quoi s'attendaient-ils lorsque le dirigeant ukrainien « périmé » qu'ils contrôlent a choisi l'aventure du Koursk plutôt que de s'engager dans les négociations de paix dont lui et ses subordonnés discutaient avec des médiateurs de pays du Sud ? À quoi s'attendaient-ils lorsqu'il a lancé un puissant « poing » largement armé par l'Occident contre la région frontalière pacifique de la Russie ? Ne l'ont-ils pas prévenu que de telles actions entraîneraient de justes représailles et un châtement inévitable ?

Et ce n'est que le début. Les voyous ukrainiens qui ont envahi la région de Koursk il y a un peu plus d'un mois ont déclenché une véritable campagne de terreur contre les civils. Récemment, nous avons reçu des preuves montrant que trois enfants âgés de 10 à 12 ans avaient été abattus par les nazis ukrainiens dans le village de Malaya Loknya. Les médias ont également diffusé des images de représailles menées par les bandéristes contre des résidents âgés de cette zone résidentielle qui s'étaient rassemblés sur la place du village en vue d'être évacués. Au total, il y a eu une dizaine de victimes à Malaya Loknya. Les militants ukrainiens enlèvent les civils qui n'ont pas eu le temps d'être évacués, et nous sommes en train de dresser la liste de ces personnes. Il existe

également des preuves concrètes de violences sexuelles commises par des mercenaires et des radicaux ukrainiens contre les civils. Les soldats ukrainiens qui ont été faits prisonniers de guerre ont admis que leurs commandants leur avaient ordonné d'abattre les civils de la région de Koursk s'ils résistaient. Nous disposons de preuves vidéo qui corroborent ces ordres criminels. Tous les membres du Conseil ici présents, qui présentent les erreurs des systèmes de défense aérienne ukrainiens comme des attaques délibérées de la Russie, n'ont pas dit un seul mot sur les crimes commis par les forces armées ukrainiennes sur le territoire de Koursk. Ils n'ont pas non plus mentionné les nombreux cas de bombardements de villes russes pacifiques par le régime de Kiev ces derniers jours.

Le 28 août, dans la région de Zaporojie, les forces armées ukrainiennes ont utilisé des drones armés de munitions contre un véhicule civil. Un enfant est mort sur le coup et quatre autres personnes ont été blessées. J'appelle l'attention du Conseil sur le fait que l'opérateur d'un drone peut parfaitement voir sa cible, ce qui permet de conclure que ces attaques sont délibérées. Le 29 août, cinq drones ukrainiens ont frappé un hôpital dans la région de Kherson, blessant une infirmière.

Le 30 août, l'Ukraine a délibérément bombardé Belgorod et sa région, usant d'armes à sous-munitions provenant de lance-roquettes multiples (LRM) Vampire, de fabrication tchèque. Cinq civils ont été tués, des dizaines d'autres ont été blessés, dont des mineurs, et nombre d'immeubles d'habitation et de maisons privées, de voitures et d'autres objets de caractère civil ont été endommagés.

Le 1^{er} septembre, le régime de Zelenskyy a lancé une attaque massive sur 15 régions russes. Les systèmes de défense aérienne ont intercepté et détruit 158 drones différents.

Le 2 septembre, la junte de Kiev a lancé délibérément une frappe de missile sur un jardin d'enfants de Belgorod. Il a été entièrement détruit. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes, les autorités locales ayant décidé en amont de suspendre l'activité des établissements scolaires et préscolaires dans les zones dangereuses de la ville.

Ces attaques massives des 1^{er} et 2 septembre ont visé des zones densément peuplées, au tout début de l'année scolaire, lorsque de nombreux enfants vont à l'école, ce qui montre que ce sont bien les enfants qui sont dans le collimateur du régime de Kiev.

Le 3 septembre, des drones ukrainiens ont attaqué une église et un centre social dans le village de Gruzskoye,

dans la région de Belgorod, en larguant délibérément des engins explosifs. Dix personnes, paroissiens et employés, se trouvaient dans ce lieu de culte au moment de l'attaque. Le prêtre a subi une commotion cérébrale.

Le même jour, le bombardement du marché Sokol, à Donetsk, a tué deux enfants nés en 2011 et 2009, ainsi qu'un homme, et fait huit blessés, dont des enfants.

Au total, depuis février 2022, près de 16 500 bombardements sur des infrastructures civiles ont été recensés dans la région de Belgorod, dont plus de 9 000 ont employé de l'artillerie et des LRM, et plus de 7 000, des drones. Ces frappes ont tué 245 civils, dont 17 enfants, blessé 1 483 autres personnes, dont 112 enfants, et endommagé 34 600 biens de caractère civil.

Rien que depuis le 1^{er} août, 10 résidents locaux ont été tués et 157 autres ont été blessés, dont 14 enfants, du fait des frappes du régime de Kiev sur la région de Belgorod. Deux hôpitaux, 13 centres commerciaux et magasins, deux centres culturels, cinq bâtiments administratifs, une église orthodoxe, trois sites industriels, deux gazoducs, quatre lignes électriques, une station-service, 48 immeubles d'habitation, ainsi que 140 maisons privées, 446 véhicules et cinq équipements agricoles ont été endommagés. Hier, le régime de Kiev a livré une attaque massive de plus sur des immeubles d'habitation et des installations civiles dans plusieurs régions russes, faisant des morts et des blessés.

Nous insistons sur le fait qu'aucune infrastructure militaire ni aucun soldat ne se trouvait à proximité immédiate de ces installations civiles. Pour parler franchement, cela fait longtemps que nous ne sommes plus surpris par le deux poids, deux mesures flagrant des parrains occidentaux du régime de Kiev. Dans de telles situations, ils sont atteints de cécité sélective, celle-là même dont ils ont fait preuve pendant les huit années où le régime de Kiev bombardait des villes pacifiques du Donbass, y compris sous le couvert des Accords de Minsk. Les États-Unis et leurs satellites sont frappés de cette même cécité lorsque la junte de Kiev révèle sa nature nazie. Celle-ci se manifeste dans la glorification des hommes de main nazis et des complices d'Hitler, dont les mains sont couvertes du sang de centaines de milliers de Juifs, Polonais, Russes, Roms et Ukrainiens innocents, exécutés par les bourreaux nationalistes ukrainiens. Elle est aussi visible à l'œil nu sur les photos de soldats ukrainiens trouvées sur Internet, où ils n'essaient même pas de cacher leurs nombreux symboles, drapeaux et emblèmes nazis.

Seuls quelques Occidentaux ont le courage de prendre acte de ce problème honteux. Par exemple, le Premier Ministre slovaque, qui s'est rendu au musée de l'Holocauste d'une ville slovaque, a eu la force de souligner que

« [n]ous parlons tous du fascisme et du nazisme, mais nous tolérons sans rien dire que des soldats circulent en Ukraine en arborant des blasons qui les lient à des mouvements que nous considérons comme dangereux et qui sont interdits aujourd'hui [...] La communauté internationale doit admettre que nous ne pouvons pas permettre à des soldats qui utilisent une iconographie nazie, et qui se comportent souvent comme tels, de combattre en Ukraine ».

Je le répète : on n'entend pas souvent de tels propos en Occident. Ce que nous voyons beaucoup plus souvent, ce sont les tentatives de passer sous silence des faits peu flatteurs pour le régime de Kiev, ou les efforts pour faire le jeu de la propagande ukrainienne. Par exemple, au Canada, les autorités se demandent en ce moment si elles doivent, comme elles l'avaient prévu sur l'insistance des victimes de l'Holocauste, rendre publique la liste des 900 criminels nazis qui s'y sont réfugiés après la défaite de l'Allemagne nazie. Parmi les arguments avancés pour s'opposer à cette démarche, citons le fait que divulguer certains noms pourrait embarrasser la communauté ukrainienne du Canada. Alors qu'il y a un an, en septembre 2023, lors de l'hommage rendu à la Chambre des communes du Canada à Yaroslav Gunko, membre de la 14^e division d'infanterie volontaire SS « Galicia », elle n'avait pas été embarrassée. Le chef du régime de Kiev avait également assisté à cette cérémonie.

Dans un tel contexte où l'Occident n'oppose pas la moindre résistance, il n'est guère surprenant que le nazisme s'épanouisse en Ukraine. Tout le monde, des soldats aux diplomates, vénère les criminels nazis. Ainsi, l'ambassade d'Ukraine au Japon a relaté sur le réseau social X que, le 3 septembre, l'Ambassadeur ukrainien auprès du Japon, M. Korsunsky, « a[vait] visité le sanctuaire de Yasukuni et pleuré ceux qui ont donné leur vie pour leur pays ». On le sait, les 14 personnes qu'il pleurerait et dont les cendres reposent à Yasukuni étaient des criminels de guerre de catégorie A, condamnés par le Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient, également connu sous le nom de Tribunal de Tokyo. Voilà les personnes dont un diplomate ukrainien au service du régime nazi déclare qu'elles « ont donné leur vie pour leur pays ». Les principaux médias japonais

ont tout simplement passé l'événement sous silence, c'est compréhensible. Mais le Gouvernement japonais continue de couvrir le régime de Kiev et de lui fournir des armes comme si de rien n'était.

À cet égard, je voudrais attirer l'attention sur le fait que cette date du 3 septembre n'a pas été choisie au hasard. Ce jour-là, la Russie, comme de nombreux autres pays, célèbre le soixante-dix-neuvième anniversaire de la victoire sur le Japon militariste et la fin de la Seconde Guerre mondiale. De toute évidence, cette démarche du représentant de l'Ukraine était dictée par une volonté de réécrire l'histoire.

La Russie n'acceptera jamais les tentatives d'un certain nombre de pays occidentaux de blanchir ceux qui ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. En particulier, les dirigeants japonais ne se sont toujours pas repentis de leur agression contre un certain nombre d'États, dont l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), en Extrême-Orient, ce qui, incidemment, était une condition de l'admission du pays à l'ONU. Aujourd'hui, Tokyo et ses alliés occidentaux ont même l'audace de lancer des accusations vagues et déplacées selon lesquelles l'URSS serait responsable du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'illogique à ce que, depuis quelques années, le bloc occidental, y compris l'Allemagne, le Japon et l'Italie, vote contre le projet de résolution annuel que nous présentons pour dénoncer la glorification du nazisme et le fait de blanchir les criminels nazis. Les politiques de l'Occident à l'égard du régime de Kiev montrent clairement que la lutte contre le nazisme et le néonazisme ne fait pas partie de ses projets actuels. Mais cela figure dans nos plans, et nous ne tolérerons ni les nazis, ni les néonazis sur notre sol. C'est l'un des objectifs de notre opération militaire spéciale. Il ne fait donc aucun doute que les nazis et les militaristes ukrainiens subiront le même sort que leurs prédécesseurs allemands et japonais.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance à la demande des délégations de l'Équateur et de la France. Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Joyce Msuya, de son exposé.

La Sierra Leone est vivement préoccupée par l'aggravation des conditions de sécurité et la détérioration de la situation humanitaire liées au conflit en Ukraine. Ce conflit dure depuis deux ans et demi et aucune fin ne

semble se profiler à l'horizon. Au cours des derniers mois, la situation s'est considérablement aggravée et le champ de bataille s'est étendu, puisque la Russie et l'Ukraine auraient toutes deux intensifié leurs offensives.

Selon le rapport de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine publié le 9 août, le nombre de victimes civiles a augmenté de façon alarmante depuis le mois de mars de cette année, juillet ayant été le mois plus meurtrier, avec au moins 219 civils tués et 1 018 blessés. Le nombre de victimes civiles recensées en août, en particulier en Ukraine, est tout aussi préoccupant : au moins 184 civils ont été tués et 856 autres blessés. Les services d'urgence ukrainiens ont indiqué que la Russie avait mené son attaque la plus meurtrière de l'année contre la ville de Poltava, dans le centre-est de l'Ukraine, le mardi 3 septembre, attaque qui a fait 328 blessés et 55 morts selon le bilan de l'opération de sauvetage en cours. Le Ministère russe de la défense a indiqué mercredi que la frappe de précision lancée contre la ville de Poltava, dans le centre de l'Ukraine, avait pour cible un centre des forces armées ukrainiennes où des instructeurs étrangers formaient des spécialistes de la communication et de la guerre électronique, ainsi que des opérateurs de drones. La Sierra Leone prend acte de la lettre datée du 4 septembre 2024, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine (S/2024/656), faisant état d'attaques majeures menées le même jour contre la ville de Lviv, dans l'ouest, et la ville de Kryvyi Rih, dans le centre du pays, qui ont également fait des blessés et des morts parmi les civils, y compris des enfants. Les attaques auraient en outre causé des dommages importants à des infrastructures civiles telles que des écoles, des établissements d'enseignement, des établissements médicaux et des magasins, ainsi qu'à au moins sept monuments architecturaux locaux, tous situés dans le centre historique de Lviv et dans la zone tampon de l'UNESCO, qui a pour but de protéger les biens classés au patrimoine mondial de l'humanité.

Plus tôt dans la journée, les autorités russes ont fait état d'une attaque à grande échelle de drones lancés par l'Ukraine contre des zones peuplées de Moscou, qui a fait un mort et endommagé des habitations. Cette attaque a provoqué la fermeture, pendant plusieurs heures, de trois des quatre aéroports de Moscou et le détournement de près de 50 vols. La Sierra Leone rappelle que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international. Nous appelons toutes les parties à veiller au respect du droit international applicable, y compris du droit international humanitaire.

La Sierra Leone est vivement préoccupée par les répercussions considérables que le conflit a sur les civils. Cela concerne davantage l'Ukraine. Selon les rapports de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, les attaques incessantes contre les régions et les centres urbains situés sur la ligne de front à travers le pays continuent de détruire des habitations, des hôpitaux, des écoles, des infrastructures ferroviaires et des installations énergétiques. Des quartiers et des villages entiers ont été anéantis. À Kyïv, un grand hôpital pour enfants a récemment été pris pour cible. Depuis le début du conflit, le 24 février 2022, on a recensé 35 160 victimes civiles, dont 11 520 morts et plus de 20 000 blessés. Selon un point de situation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires datant du 6 septembre, les attaques intensives et les lignes de front mouvantes ont entraîné la fermeture des services publics de base, ce qui a forcé des millions de personnes à fuir les zones à haut risque de la région de Donetsk, séparant ainsi les familles et exacerbant la crise humanitaire.

Les attaques signalées contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine depuis le mois de mars ont considérablement réduit la production d'électricité du pays, ce qui provoque des coupures de courant quotidiennes pour des millions de personnes dans toute l'Ukraine. Ces pannes, qui durent souvent plusieurs heures, limitent l'accès à l'eau, aux réseaux mobiles, à Internet et aux transports publics et empêchent les enfants d'étudier, puisque nombre d'entre eux suivent leur scolarité à distance. Les groupes vulnérables, surtout les personnes âgées et les personnes handicapées, sont particulièrement touchés par ces perturbations des services de base. La Sierra Leone est vivement préoccupée par cette évolution, alors que l'Ukraine s'apprête à connaître son troisième hiver depuis le début du conflit. Nous notons que pour répondre aux besoins spécifiques à l'hiver, la communauté humanitaire a lancé le plan d'intervention hivernal 2024-2025, dans le cadre duquel 492,1 millions de dollars sont nécessaires pour apporter à 1,8 million de personnes une assistance humanitaire critique pendant cette période, comme indiqué dans le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2024. Ce plan vise à appuyer les efforts de préparation et d'intervention en temps voulu. À la fin du mois de juin, l'appel humanitaire de 2024 n'était financé qu'à hauteur de 28 %, ce qui représente un déficit de financement important. La Sierra Leone appelle la communauté internationale à soutenir ce plan afin de répondre aux besoins urgents de la population, d'améliorer les conditions de vie et d'assurer l'accès aux services de base.

Les attaques menées ces deux derniers mois contre l'infrastructure de production d'énergie nucléaire font peser de graves menaces sur la sécurité non seulement de l'Ukraine et de la Russie, mais de l'ensemble de la région. Nous prenons note des observations formulées par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Grossi, lors de sa récente visite à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, dans lesquelles il a mis en garde contre de nouvelles attaques visant la centrale, qui risqueraient de la déstabiliser davantage et d'entraîner une catastrophe nucléaire. Nous exhortons les deux parties au conflit à s'abstenir de lancer des attaques contre les centrales nucléaires en Ukraine et en Russie.

Le nombre alarmant de victimes civiles et la crise humanitaire en Ukraine soulignent à quel point il est urgent que toutes les parties au conflit donnent la priorité à la protection des civils et s'abstiennent d'envenimer encore la situation en tentant de remporter à tout prix cette guerre sur le champ de bataille. Le dialogue et la diplomatie doivent être les principaux outils exploités pour désamorcer les tensions et ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, doit rester fermement déterminée à appuyer la recherche d'une paix juste et durable.

La Sierra Leone appelle une fois de plus les parties au conflit à déployer des efforts diplomatiques de bonne foi en vue d'un règlement pacifique. Des mesures sérieuses doivent être prises en faveur d'une désescalade immédiate et d'une cessation des hostilités. Nous exhortons les parties au conflit à entamer un dialogue constructif, y compris en ce qui concerne leurs préoccupations légitimes, afin de trouver une solution politique et diplomatique, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya de son exposé. Je salue également la présence du représentant de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

Nous restons vivement préoccupés par la situation qui prévaut en Ukraine, alors que les conditions de sécurité continuent de se détériorer à un rythme alarmant. Le conflit a des conséquences catastrophiques d'une gravité sans précédent, infligeant des souffrances humaines incommensurables. Malheureusement, les civils continuent de payer de leur vie le plus lourd tribut à ce conflit. C'est avec une profonde préoccupation que nous continuons de voir des morts, des blessés, des violations des droits humains, des déplacements forcés massifs,

des réfugiés et la destruction d'infrastructures civiles critiques, y compris des habitations, des écoles, des hôpitaux et des systèmes d'approvisionnement en eau, en gaz et en électricité.

Alors que le conflit se poursuit sans aucun signe d'apaisement et que la perspective d'une solution mutuellement acceptable reste hors de portée, nous prévoyons malheureusement une nouvelle détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire, déjà désastreuses. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, le niveau de destruction en Ukraine signe la perte de 18 années de progrès en matière de développement socioéconomique. Selon les estimations, le coût de la reconstruction et du relèvement du pays s'élèverait à plus de 448 milliards de dollars sur les 10 prochaines années. Si nous reconnaissons qu'il ne peut y avoir de solution humanitaire à cette crise d'origine humaine, notre position sur la dimension humanitaire de ce conflit et d'autres a toujours été constante et reste inchangée. Nous réaffirmons une fois de plus nos quatre points principaux.

Premièrement, la protection des civils est un pilier du droit international humanitaire. Nous appelons donc toutes les parties à veiller à la sécurité des civils et à s'acquitter de leurs obligations à cet égard. Deuxièmement, toutes les parties doivent respecter et appliquer scrupuleusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité en toutes circonstances. Troisièmement, toutes les parties doivent faciliter l'accès total, sûr, rapide et sans entrave du personnel humanitaire et des secours destinés aux civils dans le besoin. Enfin, le règlement de ce conflit est le seul moyen de remédier à ses graves conséquences humanitaires.

À la lumière de ces considérations, nous appelons de nouveau à une cessation immédiate et urgente des hostilités et à la reprise de négociations directes, sans conditions préalables. Ces négociations doivent prendre en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties concernées en matière de sécurité, dans le but de parvenir à une solution pacifique, durable et viable.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya de son exposé et salue la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Nous notons avec grande inquiétude la récente escalade des hostilités depuis la précédente séance d'information du Conseil de sécurité sur l'Ukraine (voir S/PV.9714). Au cours des deux dernières semaines, en particulier, des informations poignantes ont fait état de

nombreuses victimes civiles dans plusieurs régions de l'Ukraine. Ces attaques répétées contre des infrastructures civiles critiques, y compris des infrastructures énergétiques, constituent des violations systématiques du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le deuxième plus grand nombre de victimes civiles de l'année a été enregistré en août, un chiffre sans doute exacerbé par les attaques coordonnées à grande échelle qui ont frappé l'Ukraine au cours de la semaine du 26 août. Ces attaques ont non seulement entraîné la mort de huit civils, mais elles ont également causé des dommages considérables aux installations énergétiques dans 15 régions. Nous prenons également note des victimes civiles recensées dans la région de Koursk, en Fédération de Russie, et de l'augmentation notable du nombre d'attaques contre des écoles et des hôpitaux en Ukraine.

Les civils innocents ne doivent pas continuer de payer cette guerre de leur vie. Le Guyana demande à nouveau la cessation immédiate des attaques aveugles et disproportionnées, et appelle au plein respect du droit international humanitaire. Nous rappelons également que chaque État Membre de l'ONU a l'obligation de respecter la Charte des Nations Unies et le droit international dans son intégralité. En outre, nous appelons les parties au conflit à veiller constamment à protéger les civils et les biens de caractère civil, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire au minimum les risques de blesser ou de tuer des civils et d'endommager des infrastructures civiles.

Le Conseil continue de se réunir mois après mois pour débattre du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine. Pourtant, chaque mois, nous quittons cette salle sans avoir accompli aucun progrès concret susceptible de mettre fin à l'effusion de sang et d'apporter un soulagement aux civils. Aujourd'hui, le bilan s'élève à près de 12 000 morts et il devrait encore s'alourdir dans les mois à venir. Il convient de rappeler que le Conseil a la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. Il ne suffit pas de reconnaître les horreurs de la guerre, y compris le nombre croissant de morts. Le Conseil doit faire davantage pour arrêter le carnage et éviter de normaliser la souffrance de civils innocents. Les civils ne sont pas des dommages collatéraux. Comme il l'a déjà fait, le Guyana appelle à la fin immédiate des hostilités et exhorte les parties à s'engager à entamer un processus politique et diplomatique sérieux en vue de mettre un terme au conflit, et à faire preuve de bonne foi.

La guerre laissera derrière elle un héritage de destruction et des difficultés économiques et sociales durables. Les générations à venir seront confrontées de plein fouet au traumatisme psychologique de cette guerre et à ses effets résiduels. C'est pourquoi il faut y mettre fin. Le Guyana appelle donc à nouveau la Fédération de Russie à retirer immédiatement ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et à trouver une issue pacifique à ce conflit. Nous demandons en outre à la Fédération de Russie d'autoriser un accès humanitaire sans entrave aux personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans les territoires occupés et de signer un plan d'action avec l'ONU visant à éliminer et à prévenir les graves violations commises contre les enfants. La communauté internationale doit également accroître son soutien au Plan de réponse aux besoins humanitaires et au plan d'intervention hivernal.

Pour terminer, je réaffirme une fois de plus l'appui du Guyana à tous les efforts déployés pour mettre fin à la guerre et instaurer une paix durable pour le peuple ukrainien.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Msuya, de son exposé complet.

Comme nous l'avons évoqué la semaine dernière, le déluge de missiles visant toute l'Ukraine se poursuit sans relâche. L'ONU a également fait état d'une augmentation du nombre de victimes civiles. Nous sommes consternés par l'ampleur de la dévastation et condamnons fermement ces attaques. Nous adressons nos sincères condoléances et toute notre sympathie aux familles et aux amis des victimes en Ukraine. Nos pensées vont aussi aux blessés, et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous rappelons une nouvelle fois qu'il ne doit pas y avoir d'impunité pour les crimes de guerre et autres atrocités, y compris les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles critiques. Les responsables de ces actes horribles doivent en répondre. La Russie qui, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, devrait être une gardienne de l'ordre international fondé sur l'état de droit, enfreint ouvertement le droit international en agressant un autre pays souverain dans le but de modifier le statu quo par la force. La Russie viole également de manière flagrante les résolutions du Conseil de sécurité en se procurant des missiles balistiques auprès de la Corée du Nord pour les utiliser contre l'Ukraine. Ce comportement et ces faits font peser de graves dangers sur le système mondial de paix et de sécurité.

Ces tentatives honteuses ne doivent pas aboutir, car elles pourraient signaler l'effondrement de l'ordre international et le remplacement de l'état de droit par la loi du plus fort. La plupart des membres du Conseil et une majorité écrasante de la communauté internationale n'accepteraient jamais ce genre de monde. Nous restons attachés à la position de principe que nous avons toujours défendue et qui est fondée sur la Charte des Nations Unies. Soyons clairs : les buts et principes inscrits dans la Charte ne sont pas négociables. La paix en Ukraine doit être instaurée conformément à la Charte.

Aujourd'hui, le représentant de la Fédération de Russie a tenu des propos malveillants à l'égard du Japon. Ses remarques sont totalement inacceptables et ne reflètent ni la réalité ni les accomplissements réalisés par le Japon depuis près de 80 ans. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon a toujours suivi la voie d'un pays épris de paix, en contribuant activement à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans la région et au-delà. C'est la Fédération de Russie qui a perturbé l'ordre international fondé sur l'état de droit et consacré par la Charte.

Depuis le début de cette agression, le Japon a fourni à l'Ukraine plus de 12 milliards de dollars à titre d'aide humanitaire et pour appuyer les efforts de relèvement et de reconstruction. Le Japon soutiendra sans relâche le développement économique de l'Ukraine, de l'aide d'urgence et du rétablissement des moyens de subsistance jusqu'aux stades plus avancés de la reconstruction industrielle.

Pour terminer, en tant que membre du Conseil de sécurité à qui incombe la responsabilité de la paix et de la sécurité internationales, en tant que pays fidèle à ses positions fondées sur des principes et en tant que pays épris de paix, le Japon continue d'exiger le retrait immédiat, complet et inconditionnel de la Russie du territoire ukrainien. Notre appui à l'Ukraine est inébranlable. Le Japon continuera de soutenir le peuple ukrainien.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Joyce Msuya, pour son intervention.

Une fois de plus, le Conseil se réunit suite aux intenses attaques russes menées à travers l'Ukraine. Ces derniers jours, de l'ouest à l'est du pays, des villes ont été la cible de vagues d'attaques, dont certaines figurent parmi les plus meurtrières depuis le début de l'agression militaire de la Russie. Les habitantes et habitants de Lviv, de Kryvyi Rih, de Kharkiv, de Poltava, de Kyïv, et des régions de Sumy et de Donetsk, entre autres, continuent de payer le prix de cette violence. La Suisse condamne ces

attaques qui touchent la population et les infrastructures civiles. Nous sommes choqués par le nombre de victimes, dont de nombreux enfants, et par les dégâts considérables causés aux habitations et aux établissements de santé et d'enseignement, perturbant une fois de plus l'éducation au début de la nouvelle année scolaire. Nos pensées vont aux victimes et à leurs proches. Nous sommes particulièrement consternés par les attaques contre des zones où des personnes ayant fui les lignes de front ont cherché refuge, avant de voir leur vie basculer une fois de plus.

Il importe de le répéter : une guerre d'agression ne peut jamais être justifiée. De plus, les guerres ont des limites clairement établies par le droit international humanitaire que toutes les parties au conflit doivent respecter, en toutes circonstances. Elles doivent notamment en tout temps respecter le principe de distinction entre les civils et les combattants, ainsi qu'entre les biens civils et les biens militaires. Diriger des attaques contre la population civile et les biens de caractère civil constitue un crime de guerre. En outre, dans la conduite des hostilités, toutes les précautions pratiquement possibles doivent être prises pour éviter les pertes en vies civiles et les dommages qui pourraient être causés aux biens civils. Des enquêtes approfondies et indépendantes doivent être menées sur ces attaques graves et les responsables doivent répondre de leurs actes.

Le travail des partenaires humanitaires en Ukraine est inestimable. Au cours des six premiers mois de cette année, les organisations d'aide ont apporté une assistance à 5,6 millions de personnes. Les civils dépendent chaque jour de ce soutien vital. La Suisse salue les efforts inlassables du personnel humanitaire, qu'il s'agisse de fournir une aide immédiate aux côtés des premiers intervenants après les attaques, ou d'assister ceux qui sont contraints de fuir les zones près des lignes de front. Ils accomplissent ces actions au péril de leur propre sécurité. Le droit international humanitaire exige que toutes les parties autorisent et facilitent l'accès humanitaire aux civils dans le besoin. La situation humanitaire risque de se détériorer davantage avec l'arrivée prochaine de la saison froide, notamment en raison des importants dommages causés aux infrastructures. Il y a deux semaines, une attaque à grande échelle des forces russes contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes, la neuvième en cinq mois, a de nouveau causé des dégâts considérables. Nous restons préoccupés par l'impact de la dégradation du système énergétique sur les centrales nucléaires ukrainiennes. Nous saluons donc les efforts continus de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour assurer la sûreté et la sécurité nucléaires dans la région. La Suisse continuera

de fournir une aide humanitaire. Nous soutenons le Fonds humanitaire de l'ONU pour l'Ukraine et apportons un soutien matériel dans le domaine de l'énergie en vue de l'hiver. En ce moment critique, un soutien international coordonné est indispensable.

Il est crucial d'agir rapidement et de manière coordonnée pour réduire l'impact des mines et autres engins explosifs sur les populations. C'est dans cet esprit que la Suisse, en collaboration avec l'Ukraine, organise la Ukraine Mine Action Conference (conférence sur le déminage en Ukraine) les 17 et 18 octobre à Lausanne. Nous comptons sur une participation de haut niveau de la part de tous les pays engagés dans cet effort. Cependant, pour parvenir à une amélioration durable, cette guerre doit cesser. Nous appelons la Russie à retirer ses troupes du territoire ukrainien. Nous restons déterminés à contribuer à une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Slovénie.

Je tiens à remercier M^{me} Msuya de son exposé.

Après la dernière séance du Conseil de sécurité sur cette question (voir S/PV.9682) à la suite de la frappe contre l'hôpital pour enfants Okhmatdyt au début du mois de juillet, les tueries et les destructions se sont intensifiées dans toute l'Ukraine. Depuis lors, des attaques menées à l'aide de plus de 1 700 systèmes d'armes à longue portée, y compris des tirs de missiles et des frappes de drones, ont touché des maisons d'habitation, des écoles et des hôpitaux. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, plus d'un tiers des attaques menées dans le monde contre des établissements de santé durant les mois de juin et juillet ont eu lieu en Ukraine. Comme nous l'avons entendu à l'occasion d'une séance d'information précédente, juillet a été le mois le plus meurtrier pour les civils depuis près de deux ans. Malheureusement, l'escalade s'est poursuivie. J'en veux pour preuve l'attaque du 26 août, au cours de laquelle la Russie a lancé ce qui semble être l'assaut aérien le plus important depuis le début de la guerre. Plus de 200 drones et missiles ont été lancés contre différentes cibles à travers l'Ukraine. Les attaques se sont poursuivies sans relâche tout au long de la semaine dernière, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés, endommageant et détruisant des infrastructures civiles dans un bon nombre de villes ukrainiennes, de Lviv à Poltava et de Sumy à Zaporizhzhia.

De plus, l'ONU a constaté à plusieurs reprises que la Russie utilisait la tactique de la double frappe contre les civils et les premiers intervenants, qui est une grave violation du droit international humanitaire et peut être constitutive de crime de guerre. Comme nous l'a dit M^{me} Msuya s'agissant des infrastructures civiles critiques, ce sont les infrastructures énergétiques qui se retrouvent le plus souvent dans la ligne de mire des missiles russes. La Russie aurait détruit 80 % de la capacité de production d'énergie thermique de l'Ukraine et un tiers de sa capacité de production hydroélectrique. Rien qu'en juin, 33 attaques contre des infrastructures énergétiques ont été enregistrées. Soyons clairs. Ces sites ne sont pas des cibles militaires légitimes et ces attaques vont clairement à l'encontre du droit international humanitaire. Le seul objectif est d'opprimer les civils et de leur rendre la vie encore plus difficile pendant les mois d'hiver qui approchent. La même tactique a été utilisée ces dernières semaines, lors des attaques qui ont principalement pris pour cible les infrastructures d'approvisionnement en électricité. Cela a eu de graves conséquences pour la sûreté et la sécurité nucléaires, car ces frappes à grande échelle ont provoqué d'importantes perturbations de l'alimentation électrique et l'arrêt temporaire ou la déconnexion des réacteurs de deux centrales nucléaires ukrainiennes.

La situation en matière de sûreté et de sécurité nucléaires dans la région est extrêmement grave, et nous devons veiller au plein respect des sept piliers indispensables pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires et des cinq principes concrets pour la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Un accident nucléaire en pleine guerre serait dévastateur pour l'ensemble de la région et aurait des conséquences à l'échelle mondiale. Le Conseil doit rester mobilisé pour régler cette question et empêcher que cela ne se produise.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais répondre brièvement à la déclaration que vient de faire le représentant des États-Unis.

La position de la Chine sur la question ukrainienne est on ne peut plus claire : il faut promouvoir la paix, le dialogue et un règlement politique. C'est ce que nous avons toujours dit, et c'est ce que nous avons toujours fait. Jusqu'à présent, les efforts diplomatiques de la Chine n'ont servi qu'un seul objectif, celui de la paix. Nos efforts

diplomatiques ne prennent parti pour personne et ne favorisent personne. Nous sommes guidés par les buts et les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, et nous respectons la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays.

Nous espérons que les États-Unis déploieront de réels efforts pour promouvoir un cessez-le-feu rapide et la fin de la guerre, au lieu de se vanter constamment de la grande quantité d'armes qu'ils déversent sur le champ de bataille, sans parler de leurs attaques et de leur dénigrement à l'égard des efforts sincères déployés par la Chine et d'autres pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je note la présence de l'envoyé du dictateur, qui continue d'occuper le siège de l'Union soviétique, ou plutôt la présence d'une jeune diplomate russe esseulée et abandonnée par ses collègues, des hommes adultes lâches.

Les jérémiades de l'envoyé russe au sujet d'une opération de défense sur le territoire russe offrent un contraste saisissant avec le silence radio de Poutine et le déni, par le Ministère russe de la défense, des événements survenus sur le territoire russe. Ce n'est pas la première fois que l'envoyé russe n'est pas en phase avec ses maîtres. Souvenons-nous de la nuit de l'invasion à grande échelle dans cette salle.

Nous avons demandé au Conseil de sécurité d'organiser la présente séance en raison de la récente intensification de la terreur à laquelle la Russie se livre en lançant des missiles contre le peuple ukrainien et les infrastructures critiques. Cette escalade cause des souffrances et des ravages généralisés, et il faut y remédier avant qu'elle ne provoque une catastrophe humanitaire encore plus importante. Le fait que nous nous réunissons dans cette salle alors que nous participons simultanément à l'ouverture de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, qui a lieu en ce moment même, en dit long. Il s'agira de la quatrième session organisée sur fond d'invasion à grande échelle de l'Ukraine, et elle s'ouvre non pas en fanfare, comme c'est généralement le cas au début d'un nouveau cycle annuel de l'Assemblée générale, mais au son des explosions de missiles balistiques et des cris des civils ukrainiens blessés.

En effet, si la Russie n'avait pas déclenché la guerre, nous serions peut-être assis dans la salle de l'Assemblée générale, en train d'échanger nos attentes positives dans la perspective du quatre-vingtième anniversaire de

l'Organisation. Au lieu de cela, nous entendons le Secrétaire général reconnaître que l'ordre mondial actuel ne fonctionne tout simplement pour personne. Au lieu de cela, nous entendons l'ancien Président de l'Assemblée générale admettre que nous n'avons ni la capacité ni la mission de contraindre les Russes à respecter le droit international. Dans le même temps, à la veille du Sommet de l'avenir, nous débattons pour savoir si nous pouvons même utiliser le mot « agression » dans son document final. Et pendant tout ce temps, la Russie continue de fouler ouvertement aux pieds la Charte des Nations Unies et de tuer des Ukrainiens. Telle est la situation aujourd'hui, et si elle ne change pas, elle façonnera notre avenir, un avenir radicalement différent de la vision qui sera consacrée dans le Pacte pour l'avenir.

La succession de tragédies récentes en Ukraine, qui se produisent presque quotidiennement, montre que la guerre d'anéantissement contre mon pays se poursuit, alimentée par une haine aveugle et un désir criminel de tuer et de détruire. Selon la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, au moins 184 civils ont été tués et 856 autres blessés en Ukraine en août, ce qui en fait le deuxième mois le plus meurtrier de 2024, immédiatement après le mois de juillet. Cela signifie que la Russie a l'intention de maintenir un niveau de menace dangereusement élevé pour les civils, qu'elle considère comme une cible prioritaire.

Au cours des deux dernières semaines, les attaques russes ont fait un grand nombre de victimes et causé de nombreuses destructions. Le 30 août, la Russie a utilisé des bombes aériennes téléguidées pour frapper un immeuble résidentiel ainsi qu'un terrain de jeu voisin et un établissement d'enseignement dans la ville de Kharkiv, tuant au moins sept personnes, dont un enfant, et en blessant 77 autres, y compris 18 enfants.

Le 1^{er} septembre, l'attaque de missiles russes contre un centre de réadaptation sociale et psychologique pour enfants et un orphelinat, à Sumy, a blessé au moins 18 civils, dont six enfants. Le même jour, à Kharkiv, la Russie a lancé huit missiles balistiques qui ont visé des bâtiments résidentiels, le principal centre sportif couvert, un centre commercial et une zone de loisirs. Cette série de frappes a blessé au moins 44 personnes, dont sept enfants.

Le lendemain, 2 septembre, un barrage de 35 missiles russes et de 23 drones a pris pour cible les régions de Kyïv, Sumy et Kharkiv. À Kyïv, par exemple, les missiles russes ont endommagé le centre culturel islamique, y compris une mosquée et une salle de prière.

Le 3 septembre, deux missiles balistiques russes ont frappé un établissement d'enseignement et un hôpital voisin à Poltava, faisant 58 morts et 325 blessés. Ce jour-là, des attaques russes ont fait des victimes à Zaporizhzhia et Dnipro. Un garçon de 8 ans figure parmi les personnes tuées à Zaporizhzhia, où un missile russe a frappé un complexe hôtelier. À Sumy, la Russie a attaqué le bâtiment de l'université au moyen d'un missile aérien téléguidé.

Le 4 septembre, la Russie a infligé d'immenses souffrances à Lviv. Les images de Yaroslav Bazylevych, résident local blessé qui, en un instant, a perdu sa femme et ses trois filles après qu'un missile russe a frappé leur maison, sont devenues un énième symbole de la cruauté de la guerre menée par la Russie, mais sont aussi un rappel que les crimes de guerre commis par la Russie ne doivent pas rester impunis. Les filles de Yaroslav n'ont pas été les seules enfants tuées ce jour-là à Lviv, les missiles russes ayant aussi ôté la vie à un nourrisson. L'ampleur des destructions a également été importante : au total, 156 bâtiments ont été endommagés à Lviv, dont trois écoles et deux établissements médicaux.

Soixante-quatorze personnes ont été blessées, dont beaucoup grièvement, à la suite du bombardement de Pavograd, dans la région de Dnipro, le 6 septembre.

Le lendemain, des civils ont été tués à Nikopol, dans la région de Dnipropetrovsk.

La Russie continue d'utiliser des missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée pour attaquer le peuple ukrainien et nos infrastructures civiles. Nous sommes aussi vivement préoccupés par les informations faisant état d'un éventuel transfert par l'Iran de missiles balistiques à la Fédération de Russie. Le renforcement de la coopération militaire et technique entre la Russie et l'Iran fait peser de graves menaces sur la sécurité non seulement de l'Ukraine, mais aussi de l'ensemble de l'Europe, du Moyen-Orient et du monde. Nous appelons la communauté internationale à accroître la pression sur Téhéran et Moscou afin de protéger la paix et la sécurité internationales.

Il est évident que le massacre de civils et le lancement de frappes contre des infrastructures critiques sont des éléments clés de la stratégie de guerre de la Russie. Cette cruauté délibérée vise, entre autres, à intimider non seulement l'Ukraine, mais surtout nos partenaires, afin d'empêcher la prise de décisions qui permettraient à l'Ukraine d'effectuer des frappes à longue portée sur le territoire russe. Cette façon de procéder est celle d'un

gangster, ce qu'est essentiellement Poutine : on roue de coups une victime avec une telle cruauté que les passants ne cherchent même pas à la défendre, mais changent plutôt de trottoir, de peur qu'il ne leur arrive la même chose.

Cependant, le monde n'est pas le quartier criminel de Leningrad où Poutine a grandi, et la communauté internationale n'est pas un groupe de passants intimidés craignant une altercation dans la rue. Poutine a déjà fait couler tellement de sang que les tentatives de la Russie d'intimider le monde à coups de lignes rouges ne fonctionnent tout simplement pas. Il est clair que les civils pacifiques en Ukraine seront beaucoup mieux protégés si, au lieu de viser les missiles au-dessus de nos têtes, nous prenons pour cible leurs sites de lancement et leurs lieux de stockage.

Des motifs similaires poussent le commandement militaire russe à donner l'ordre d'exécuter les prisonniers de guerre ukrainiens. Nous appelons régulièrement l'attention sur ce crime de guerre commis par l'armée russe. Tout porte à croire qu'il ne s'agit pas de cas isolés et anecdotiques, mais d'une pratique autorisée par le commandement supérieur et approuvée par les dirigeants politiques. En témoignent l'ampleur de ces crimes, la manière ostentatoire dont ils sont commis, les nombreuses images vidéo accompagnées d'une véritable campagne de relations publiques et la glorification de ces actes sur les médias sociaux russes, ainsi que l'absence de toute réaction, même formelle, de la part des forces de l'ordre russes.

Le Bureau du Procureur général de l'Ukraine enquête sur au moins 28 cas d'exécutions sommaires de 73 prisonniers de guerre ukrainiens par l'armée russe. Depuis novembre 2023, le nombre de soldats ukrainiens capturés puis exécutés par les Russes a augmenté. La plupart de ces cas sont recensés dans les régions de Donetsk et de Zaporizhzhia. L'une des enquêtes les plus récentes a été lancée après que des images filmées par un drone à la fin du mois d'août ont été diffusées près de la ville de Pokrovsk, dans le Donbas. Les images montrent les forces russes exécutant trois soldats ukrainiens qui se rendaient après que leur tranchée a été envahie. D'autres images, apparues sur les médias sociaux russes la semaine dernière, montrent ce qui semble être un meurtre s'apparentant à une exécution d'un militaire ukrainien capturé et non armé par un membre de l'armée russe. Le meurtrier a commenté son crime en répétant la propagande prévalente, « notre terre que nous sommes venus libérer du nazisme ». Les États Membres de l'ONU doivent garder à l'esprit ces justifications bidon invoquées pour le

meurtre d'Ukrainiens sur le sol ukrainien chaque fois que la Russie cherche ici, à l'ONU, à monopoliser et utiliser à mauvais escient la victoire commune sur le nazisme, lors de la Seconde Guerre mondiale, tout en tentant de blanchir ses crimes actuels.

Nous rappelons que si les prisonniers de guerre se rendent, en indiquant visiblement leur intention, et qu'ils ne sont pas armés, toute exécution sommaire est indiscutablement un crime de guerre. Ces exécutions présumées constituent des crimes de guerre et sont considérées comme s'inscrivant dans le cadre d'une politique plus large orchestrée par le Kremlin. Les crimes de guerre ne se prescrivent pas, et l'Ukraine persévéra dans sa quête de justice jusqu'à ce que tous les auteurs soient tenus pour responsables. Par ailleurs, nous appelons une nouvelle fois le Conseil de sécurité à se pencher sur les pratiques effroyables d'exécution, de mauvais traitements et de torture des prisonniers de guerre ukrainiens par la Russie.

Le 8 septembre, la Russie a de nouveau eu recours à ce qu'elle a coutume d'appeler « élections », exploitant une certaine ressemblance procédurale avec de véritables processus politiques se déroulant dans les pays démocratiques. Une fois de plus, la Russie a tenté d'étendre ce processus au territoire temporairement occupé de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol (Ukraine). En Fédération de Russie, les prétendues élections se sont transformées depuis longtemps en une mascarade qui n'a rien à voir avec une manifestation du pouvoir populaire, et en réalité, la tenue d'élections dans les territoires ukrainiens temporairement occupés, en violation des normes et principes du droit international, délégitime le système politique de la Russie. Les élections russes dans les territoires occupés visent non seulement à légitimer l'administration occupante, mais servent également d'instrument d'intimidation pour tester la loyauté des résidents locaux. La réticence à participer à cette mascarade peut conduire à des soupçons de déloyauté, à des accusations de collaboration avec l'Ukraine et à des persécutions ultérieures. À cet égard, nous réaffirmons que les résultats des prétendues élections sur le territoire temporairement occupé de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol (Ukraine) sont nuls et non avendus, et que les élections elles-mêmes sont illégitimes. Nous insistons sur le fait que toutes les personnes impliquées dans la préparation et la tenue des prétendues élections dans les territoires ukrainiens temporairement occupés devront rendre des comptes conformément à la législation ukrainienne.

L'Ukraine veut mettre fin à la guerre, car elle souhaite la paix plus que tout. Mais l'Ukraine veut aussi sauver son peuple et son statut d'État. C'est le dictateur russe qui ne veut pas la paix et qui est obsédé par les conquêtes territoriales. Il veut que les villes ukrainiennes, ou plutôt leurs ruines, soient le symbole de sa victoire. Et c'est la raison pour laquelle l'Ukraine a besoin d'avoir la force et la capacité de détruire les instruments de mort et de destruction russes qui sont situés loin des villes ukrainiennes qu'ils prennent pour cibles, c'est-à-dire là où ils sont stationnés et à un moment où ils ne représentent une menace que pour les personnes qui les utilisent et non pour les Ukrainiens pacifiques.

Nous devons forcer la Russie à rechercher la paix, une paix globale, juste et durable, conforme aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, comme le prévoient la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale et la formule de paix de l'Ukraine. C'est la seule voie vers la justice, à savoir la formule de paix de l'Ukraine, le respect des normes du droit international et le rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

M. Paulauskas (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon pays, la Lituanie. Nous nous associons également à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

Nous félicitons la Slovénie de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et remercions sa délégation d'avoir organisé la présente séance afin d'examiner les récentes attaques contre des civils en Ukraine perpétrées par la Russie dans le cadre de la guerre d'agression qu'elle mène actuellement contre l'Ukraine. Nous remercions également M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, de son exposé.

Nous saluons l'action menée par l'ONU en Ukraine, qui fournit l'aide humanitaire nécessaire dans des conditions de plus en plus difficiles en raison de la guerre d'agression de la Russie, laquelle prend également pour cible les organisations humanitaires dans le pays. Nous nous félicitons en particulier de la condamnation ferme des récentes attaques de la Russie par le Coordinateur des opérations humanitaires en Ukraine, ainsi que des mesures qui ont été immédiatement prises pour fournir des premiers soins, un soutien psychologique, de la

nourriture, du matériel de réparation et des financements. Pour leur part, les États baltes continuent d'accroître leurs contributions au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à ses fonds gérés en Ukraine afin d'appuyer ses importants travaux.

Depuis la dernière séance du Conseil sur cette question (voir S/PV.9714), les roquettes et les bombes russes ont continué à viser des établissements d'enseignement, des hôpitaux et des zones d'habitation en Ukraine. Ces attaques ont pris pour cible des infrastructures énergétiques critiques et des immeubles d'habitation dans 15 régions ukrainiennes, dont celle de la capitale, Kyïv. Le nombre effroyable de victimes civiles causées par les frappes russes sur les quartiers résidentiels de Kharkiv le 30 août, qui ont fait au moins six morts, dont un enfant, et plus de 80 blessés, est emblématique du désespoir de la Russie et de son mépris total pour la vie humaine et le droit international humanitaire. Les dernières frappes aériennes cruelles contre Poltava et Lviv ont tué plus de 50 personnes et en ont blessé plus de 200, dont trois enfants et leur mère.

En raison des attaques constantes de la Russie contre les infrastructures énergétiques critiques de l'Ukraine, plus de 80 % de la production d'énergie thermique et un tiers de la production d'hydroélectricité de l'Ukraine ont été détruits. À l'approche de la saison froide, nous devons continuer de fournir une aide humanitaire et financière à l'Ukraine, l'accent étant particulièrement mis sur le secteur de l'énergie.

Les États baltes condamnent une nouvelle fois, avec fermeté, la poursuite des crimes de guerre et des violations du droit international humanitaire commis par la Russie dans le cadre de sa guerre d'agression illégale et non provoquée contre l'Ukraine, et réaffirment leur indignation toujours croissante à cet égard. Nous appelons la communauté internationale à condamner sans ambiguïté le nationalisme russe agressif fomenté par le régime de Poutine, ainsi que les ambitions impérialistes persistantes de la Russie, qui sont bien connues de tous les peuples de son voisinage, y compris nos pays. Nous demandons également au Bélarus, à l'Iran et à la République populaire démocratique de Corée de cesser de livrer des fournitures et une aide militaires au régime criminel russe.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations faisant état de transferts de missiles balistiques iraniens vers la Russie, ainsi que par les nouvelles en provenance de Lettonie, où un drone militaire russe de type Shahed s'est écrasé samedi après être entré dans l'espace aérien letton en provenance du Bélarus.

Un véhicule aérien a violé l'espace aérien de la Lettonie alors qu'il transportait des explosifs. Ces actions sont un parfait exemple du deux poids, deux mesures de la Russie. La Russie continue de demander la tenue de séances du Conseil de sécurité pour critiquer les transferts d'armes vers l'Ukraine, tout en violant les résolutions du Conseil et en important différents types d'armes en provenance de l'Iran et de la République populaire démocratique de Corée afin de prolonger son agression contre l'Ukraine, un État souverain qui défend son territoire.

Il faut faire en sorte que les plus hautes autorités russes et leurs complices répondent de leurs crimes d'agression, notamment avec la création d'un tribunal spécial fondé sur le droit international et bénéficiant du plus large soutien interrégional. Tous les pays doivent insister pour que soit appliquée l'ordonnance contraignante de la Cour internationale de Justice qui enjoint la Russie de cesser son offensive militaire contre l'Ukraine, et prendre des mesures pour exécuter les mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale (CPI) concernant les plus hauts dirigeants politiques et militaires russes. Ne pas arrêter un accusé recherché par la CPI favorise l'impunité et porte atteinte au système de droit pénal international.

Les États baltes réaffirment leur appui indéfectible à l'exercice, par l'Ukraine, de son droit naturel de légitime défense, ainsi que leur solidarité avec l'Ukraine tandis qu'elle cherche à restaurer son intégrité territoriale et sa souveraineté à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous ferons tout notre possible pour intensifier encore notre soutien à l'Ukraine, jusqu'à la victoire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen, ainsi que Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, pour ce nouvel exposé peu optimiste qui, moins de deux semaines après notre précédente séance (voir S/PV.9714), nous fait aborder de

nouveau le tribut civil accablant, sinon de plus en plus lourd, que prélève en permanence la guerre d'agression menée par la Russie. L'Union européenne salue le courage et le professionnalisme de tous les travailleurs humanitaires qui risquent leur vie pour soulager la souffrance humaine.

Ces deux dernières semaines, comme l'ont déjà évoqué d'autres orateurs tout au long de la séance, les membres du Conseil ont observé toute une série de nouvelles frappes massives de drones et de missiles russes contre des villes de toute l'Ukraine, de Lviv à Poltava et de Kramatorsk à Kyïv, frappes menées au mépris flagrant de leurs appels à mettre fin à ces attaques illégales. Le 26 août, la Russie a tiré 236 missiles et drones, un nombre sans précédent. Le 3 septembre, rien qu'à Poltava, au moins 55 personnes ont été tuées et 328 autres blessées.

Nous appelons de nouveau la Russie à mettre immédiatement fin à sa guerre d'agression illégale, y compris à ses frappes aériennes incessantes contre les civils et les infrastructures civiles et critiques de l'Ukraine. Elle a touché des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des écoles, des centrales électriques et des terrains de jeux. C'est inacceptable, quelles que soient les circonstances. L'Ukraine a perdu jusqu'à 80 % de la capacité de production thermique d'électricité dont elle disposait avant-guerre. Il est clair que, en amont d'un hiver rigoureux, la Russie tente d'intensifier la pression sur la population ukrainienne. Cela souligne à quel point l'Ukraine doit être en mesure d'exercer son droit de légitime défense en vertu de la Charte des Nations Unies, afin de restaurer son intégrité territoriale et de protéger son existence en tant que pays indépendant et souverain.

Nous sommes très préoccupés par les récentes informations selon lesquelles l'Iran a fourni des missiles balistiques à la Russie. Si elles sont confirmées, l'appui que l'Iran accorde à la guerre d'agression illégale menée par la Russie aurait franchi un palier important. L'Union européenne entend rester vigilante et, le cas échéant, réagira rapidement et en coordination avec ses partenaires internationaux. Nous appelons tous les pays, y compris la République populaire démocratique de Corée et le Bélarus, à s'abstenir de toute action qui pourrait les rendre complices de l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Comme les exposés des intervenants de l'ONU nous l'ont fréquemment expliqué dans cette salle, la Russie empêche quelque 1,5 million d'Ukrainiens d'avoir accès à l'aide humanitaire. Tandis qu'elle mène sa guerre d'agression, la Russie ne se préoccupe aucunement du bien-être des civils dans les régions qu'elle occupe temporairement.

La Russie a l'obligation de faciliter l'acheminement total, sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire jusqu'aux civils dans le besoin. Elle doit également cesser immédiatement de recourir à la torture, à la violence sexuelle et aux détentions arbitraires de civils dont l'ONU fait état. Dans ce contexte, l'Union européenne fournit à l'Ukraine une aide d'urgence et une assistance au relèvement dans un large éventail de secteurs, notamment l'énergie, la santé, les abris, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, afin d'atténuer les conséquences des frappes russes sur les civils. Nous entendons bien évidemment continuer.

Durant notre précédente séance, le représentant russe avait clairement dit que son pays avait l'intention de capturer – ou, selon ses termes, de « libérer » – des villages ukrainiens et d'en modifier le nom et le statut, dans le cadre de la tentative russe d'annexer des territoires ukrainiens. Notre crédibilité exige que des violations aussi flagrantes de la Charte des Nations Unies, et le fait qu'elles sont célébrées dans cette salle, se voient opposer ici une réponse immédiate. Le droit international fait obligation à tous les États de ne pas reconnaître une annexion, et a fortiori de ne pas s'y livrer ni de les célébrer. Cela implique notamment de ne pas reconnaître les résultats des prétendues élections que la Russie a organisées en Crimée le week-end dernier.

La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression et des autres violations les plus graves du droit international auxquelles ils se livrent, ainsi que des dégâts considérables causés par la guerre. Nous rappelons que six mandats d'arrêt ont été délivrés par la Cour pénale internationale, dont un visant le Président russe, pour déportation et transfert illégaux d'enfants ukrainiens, un crime de guerre. Tous les États parties au Statut de Rome ont l'obligation d'exécuter ce mandat d'arrêt.

Pour terminer, dans le courant du mois, nos dirigeants se réuniront à New York pour réaffirmer leur attachement à l'ordre multilatéral fondé sur des règles, incarné par l'ONU. Le Sommet de l'avenir et les nombreux autres événements prévus durant la semaine de haut niveau offriront une occasion sans pareille de remobiliser l'appui international à une paix globale, juste et durable en Ukraine. De nombreuses propositions ont été avancées dans ce sens, y compris par des membres du Conseil. En tout état de cause, un élément incontournable est que cette paix devra reposer sur la Charte des Nations Unies et le droit international, comme l'a clairement établi l'Assemblée générale elle aussi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Suède.

M^{me} Eneström (Suède) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et mon propre pays, la Suède.

Nous remercions le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de son exposé et d'avoir mis en lumière une effroyable vague de plus d'attaques russes contre des civils et des biens de caractère civil en Ukraine, y compris des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des stations de traitement des eaux, des lieux de culte, des écoles et des terrains de jeux.

Dans sa guerre d'agression, la Russie a choisi la terreur pour atteindre son objectif politique, c'est-à-dire l'assujettissement de l'Ukraine et l'annexion de ses territoires souverains. Ce mépris flagrant pour le droit international et la vie humaine exige d'être farouchement condamné. Il exige que les responsables rendent des comptes et que la communauté internationale continue fermement d'appuyer une paix juste et durable, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Depuis des années, ici même, nous écoutons la Russie tenter de justifier son agression. Nous avons entendu dire que l'Ukraine, l'OTAN, voire l'Occident en général, étaient prêts à lancer une attaque contre la Russie. Nous avons entendu la Russie nous relater des histoires de moustiques tueurs, de programmes nucléaires secrets et de laboratoires biologiques en Ukraine. En réalité, toutes ces assertions russes avaient pour but de semer la confusion et de cacher une simple vérité : le peuple ukrainien a choisi quelque chose que le Kremlin craint plus que tout, à savoir la démocratie, la liberté et la justice.

La vérité embarrassante pour le Kremlin est qu'il n'y a pas de conspiration russophobe. Ce qu'il y a, en revanche, c'est une écrasante majorité d'États Membres de l'ONU qui veulent faire respecter le droit international et la Charte des Nations Unies ; une majorité qui veut protéger le caractère inviolable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale ; une majorité qui refuse d'accepter les sphères d'influence et la loi du plus fort.

À nos amis ukrainiens et au reste du monde, nous n'avons qu'un seul message à transmettre : nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Le plan de paix en 10 points du Président Zelenskyy est une voie durable vers la paix et doit continuer à bénéficier d'un appui mondial. À la Russie, nous

demandons de quitter l'Ukraine et de choisir un avenir où l'immense potentiel du peuple russe sera mis à profit pour faire progresser l'humanité, et non pour bombarder ses voisins. Jusqu'à ce qu'une paix globale, juste et durable soit instaurée, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies, nous exigeons que la Russie garantisse un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux territoires ukrainiens temporairement occupés. Nous exigeons qu'elle autorise les inspections de l'ONU afin de vérifier ses affirmations non confirmées concernant les victimes civiles. Et nous demandons instamment qu'elle autorise l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge à rendre visite aux prisonniers de guerre ukrainiens. Le droit international humanitaire l'exige.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Miarka (Pologne) (*parle en anglais*) : Tout en m'associant à la déclaration faite par le représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice, je voudrais formuler quelques commentaires supplémentaires à titre national.

Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, de son exposé sur la situation humanitaire en Ukraine, qui découle de l'agression russe et touche directement mon pays, la Pologne.

Nous accueillons l'une des plus grandes communautés de réfugiés ukrainiens, qui compte actuellement près d'un million de personnes. La Pologne continuera à fournir une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin et à appuyer le relèvement, la reconstruction et la modernisation de l'Ukraine, qui seront conformes à la perspective européenne de Kyïv. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter un scénario de crise humanitaire prolongée en Ukraine. L'hiver qui approche demeure une préoccupation majeure compte tenu des menaces qui pèsent sur le secteur de l'énergie.

La Russie prend constamment et délibérément pour cible les civils et les installations civiles, telles que les systèmes d'approvisionnement en eau, en gaz et en électricité. Les dégâts considérables privent la population de services essentiels dans tout le pays. Il y a quelques jours à peine, une frappe balistique dans la ville de Poltava a constitué l'attaque la plus meurtrière de l'année. La Pologne condamne une fois encore, avec la plus grande fermeté, les violations du droit international, y compris le

droit des droits de l'homme et le droit international humanitaire, que la Russie continue de commettre.

Nous restons déterminés à demander des comptes à la Russie pour ses agissements en Ukraine, notamment les attaques de grande envergure contre les civils, le recours généralisé à la torture et aux mauvais traitements, la violence sexuelle et fondée sur le genre, la déportation et le transfert forcé d'enfants ukrainiens, ainsi que la privation arbitraire de liberté de citoyens ukrainiens. La guerre menée par la Russie, appuyée par le Bélarus, constitue une grave violation des engagements et des principes de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Nous sommes d'avis que la formule de paix de l'Ukraine est la seule proposition de paix viable sur la

table. C'est à l'Ukraine, et ce doit être à l'Ukraine, victime d'une agression non provoquée et illégale, qu'il appartient de fixer les conditions des pourparlers de paix conformément à la Charte des Nations Unies. La Russie doit cesser de tenter de rejeter la responsabilité sur les autres. Moscou, et personne d'autre, est le seul responsable de la guerre en cours. Il est de notre devoir envers l'Ukraine et son peuple, ainsi qu'envers la Charte des Nations Unies, d'appuyer les personnes dont les droits sont continuellement violés de manière barbare. La Pologne, pour sa part, est solidaire de la victime de l'agression et ne cessera d'appeler la Russie à mettre fin au massacre et à la destruction insensés de son voisin.

La séance est levée à 17 h 5.